



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 avril 2011

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Tous les conseillers sont présents

Claude COULET est élu secrétaire de séance et en accepte la charge.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter à l'ordre du jour :

- Demande de location de la petite salle des Fêtes
- Remboursement de frais de stage liés à la gestion de la bibliothèque

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du samedi 26 mars est approuvé à l'unanimité après avoir pris en compte la remarque de Thierry Invernici, les subventions aux collègues ayant déjà été votées lors d'un précédent Conseil Municipal sont retirées du budget primitif.

1) Vote des nouveaux taux d'imposition.

Les taux d'imposition pour l'année 2011 sont identiques à ceux de 2010.

Taxe d'habitation : 12,68 (6,40 + part départementale x 1,034)

Taxe foncière : 5,67

Taxe foncière non bâtie 12,89 (12,29 x 1,0485)

Cotisation foncière des Entreprises : 12,59

Vote pour à l'unanimité

2) Budgets 2011

21a) Budget communal 2011

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement	390 836,00	417 493,00
		168 552,54
Total de la section de fonctionnement	390 836,00	586 045,54
Crédits d'investissement	270 500,00	96 315,00
solde reporté		698 623,47
Total de la section d'investissement	270 500,00	794 938,47
Total du budget communal 2010	661 336,00	1 380 984,01

Vote : Pour à l'unanimité

21b) Budget d'assainissement 2011

	Dépenses	Recettes
Crédits d'exploitation	137 279,00	133 067,00

Résultat 2009 reporté		4212,35
Total de la section d'exploitation	137 279, 00	137 279,35
Crédits d'investissement	969 282,00	968 351,00
report 2010		27 931,00
Total de la section d'investissement	996 282,00	996 282,00

Total du budget assainissement	1 133 561,00	1 133 561,35
---------------------------------------	---------------------	---------------------

Vote : Pour à l'unanimité

21c) Budget Annexe : Quartier des Dolines 2011

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	951 408,00	579 939,00
Total de la section de fonctionnement	951 408,00	579 939,00
Section d'investissement	579 939,20	951 408,00
Total de la section d'investissement	579 939,20	951 408,00

Total du budget communal 2010	1 531 347,00	1 531 347,00
--------------------------------------	---------------------	---------------------

Vote : Pour à l'unanimité

3) Avis sur l'enquête publique «Traitement biologique de déblais impactés par les hydrocarbures »

Un document de présentation du traitement a été remis à chaque conseiller avec la convocation au Conseil Municipal.

Le débat est ouvert sur les risques d'odeur que peut engendrer ce type de traitement. L'emplacement choisi est le terrain qui avait servi de stockage des déchets verts, d'où une certaine inquiétude. Les termes utilisés dans le document ne sont pas toujours compréhensibles.

Dans le but d'apporter davantage de connaissances sur ce dossier, Monsieur le Maire propose une réunion de travail et une visite sur un site équivalent. Le Conseil se prononcera le mardi 3 mai.

4) Validation de la convention d'honoraires de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la traversée de la RD 102

Suite à l'accord de la Communauté de Communes de laisser la maîtrise d'ouvrage de ce dossier à la commune de Mérey sous Montrond, Monsieur le maire sollicite l'autorisation de signer une convention d'honoraires avec la société Acesty.

Le montant est fixé à 8000 euros, pour un coût global de travaux de 100 000 euros. Les honoraires sont fixes et seront répartis au prorata de la participation de la CCPO et de Mérey.

Une subvention de 13 000 euros est accordée, à répartir également au prorata des engagements de chacune des parties.

Vote pour 10 voix

1 abstention : Damien Régazzoni.

5) Validation de la mission avant projet pour l'aménagement de la Grande Rue, Rue des Perrières et Route du Liège.

Monsieur le maire souhaite que la commune garde la maîtrise de ce dossier et propose au Conseil de réfléchir sur une mission d'avant projet sommaire.

Cette étude permettrait d'établir une proposition d'aménagement globale sur les rues précitées, tout en permettant des réalisations ponctuelles.

6) Amélioration du système de désenfumage du bâtiment de la mairie.

Suite au contrôle annuel du système de désenfumage, la commune doit mettre aux normes les appareils de détection.

Deux entreprises ont été contactées.

Desautel : 2204,53 euros

Etis : 2248,28 euros

Le devis de Desautel est retenu

Vote pour à l'unanimité.

7) Convention avec les Chantiers Départementaux

Didier Laithier propose de passer une convention de trois journées avec les Chantiers Départementaux pour des travaux ponctuels dans le village.

Coût : 440 euros maximum par journée.

Vote pour à l'unanimité.

8) Remboursement de frais

Le conseil municipal avait validé un stage organisé par la Médiathèque de Besançon et destiné aux responsables de la bibliothèque communale.

Le montant des frais s'élève à 56,88 et concerne Mesdames Mignon et Tiranzoni.

Vote : Pour à l'unanimité

9) Demande de location de la petite salle des fêtes

L'Association Bien-Etre en Franche-Comté organise des conférences en lien avec les énergies et sollicite la commune pour utiliser la petite salle des Fêtes les 23 juin et 8 décembre 2011 en soirée.

Après délibération le Conseil donne son accord et fixe le montant de chaque journée à 30 euros.

10) Avis sur le SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération de Besançon.

Le Conseil Municipal de Mérey sous Montrond émet un avis favorable sur le projet de SCOT du Grand Besançon, mais souhaite vivement garder ses compétences et son pouvoir de décision sur l'aménagement de son territoire communal.

INFORMATIONS

Guy Moris fait part au Conseil du souhait des responsables de la Bibliothèque d'utiliser la salle Saint Sébastien de 16h à 18h, tous les mardis à compter de septembre (à titre d'essai)

La salle étant utilisée le mardi tous les 15 jours par le club de l'Amitié, il convient de rechercher un accord.

Monsieur le maire lève la séance à 23h15

Le secrétaire de séance

Le maire,

